



Deutsch-Tunesische  
Industrie- und Handelskammer  
الجمعية التونسية الألمانية للصناعة والتجارة  
Chambre Tuniso-Allemande  
de l'Industrie et du Commerce

## **L'ALECA – une opportunité pour la Tunisie**

La 37ème Assemblée Générale de l'AHK Tunisie, tenue le 26 mai, a mis les négociations sur l'accord de libre échange complet et approfondi (ALECA) au cœur de son débat.

En présence du ministre tunisien du commerce, M. Mohsen Hassan, du secrétaire d'Etat parlementaire auprès du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, M. Uwe Beckmeyer, et de l'ambassadeur d'Allemagne en Tunisie, S.E. Dr. Andreas Reinicke, M. Raouf Ben Debba, président de l'AHK, a souligné que l'ALECA serait « une grande opportunité pour la Tunisie ». Avec plus de 500 millions d'habitants et un pouvoir d'achat moyen par habitant de plus de 13 000 euros par an, le marché européen serait un marché extrêmement attractif pour la Tunisie. M. Ben Debba a également fait ressortir l'aspect asymétrique et progressif de l'accord en faveur de la Tunisie, afin de l'intégrer petit à petit dans l'espace économique européen.

M. Mohsen Hassan, ministre du commerce, a lui aussi mis l'accent sur les atouts de l'ALECA et son importance pour l'économie tunisienne. Le ministre a en effet indiqué que les relations tuniso-européennes constituent une priorité de la politique tunisienne. L'ALECA, de part son approche progressive, serait l'instrument privilégié pour créer un espace économique commun et d'intensifier les liens avec l'Union Européenne.

M. Beckmeyer a profité de l'occasion pour féliciter la Tunisie de son évolution positive au cours des dernières années. Dr. Reinicke a renchéri en insistant sur les bonnes relations tuniso-allemandes, espérant une collaboration toute aussi étroite à l'avenir.

Les négociations sur l'ALECA ont été lancées en octobre 2015 et ont pour objectif d'intégrer l'économie tunisienne dans l'espace économique européen de manière progressive et asymétrique. En 1995 déjà, une zone de libre-échange a été établie entre l'Union Européenne et la Tunisie. La conclusion d'un tel accord complet et approfondi viendra renforcer les relations bilatérales dans les années à venir et devra améliorer les possibilités d'accès au marché et encourager les investissements directs étrangers de l'Europe vers la Tunisie.